



## Cadre légal calcul maintien primes

-----  
Par Heydie

Bonjour

Fonctionnaire j ai été en arrêt de travail et ma mutuelle me demande les 12 derniers bulletins de salaire précédents le début de mon arrêt.

Est ce légal d indemniser les primes hors période d arrêt de travail alors qu il s agit de maintien de salaire avec une garantie de prise en charge a 100% ?

En vous remerciant de votre precision

-----  
Par AGeorges

Question déjà posée.

Vos droits actuels sont fonctions d'éléments antérieurs. La demande de la mutuelle est justifiée.